

# Grand Saconnex

informations

NOVEMBRE 2018 / N°102

La patinoire  
p.8

Changements  
sur les lignes TPG  
p.10-11

Salon  
de la Bougie  
p.3



Ville du Grand-Saconnex

# Edito

du Conseil administratif

L'automne est à nos portes. Après un bel été indien, les feuilles ont tout de même fini par jaunir et tomber... les balayeuses sont à l'œuvre.

Le retour du froid annonce aussi le retour de la très appréciée patinoire saisonnière. Celle-ci ouvrira ses portes le 17 novembre, à la place de Fête. Au même endroit, vous trouverez la fameuse Yourte aux fondues qui saura vous sustenter avec ses multiples spécialités.

Dans ce numéro, nous consacrons également deux articles à la mobilité douce.


Le premier des articles vous rappelle les prestations offertes par le système de vélos en libre-service Velospot. A travers les 12 stations présentes sur le territoire communal, Velospot vous propose un système pratique et bon marché pour vous déplacer à la force du mollet dans votre commune. Prenez un vélo dans une station, reposez-le dans une autre... rien de plus facile !

Mobilité douce toujours, si les frimas de l'hiver vous retiennent d'enfourcher un vélo, il reste les transports publics. En pages 10 et 11, vous pourrez découvrir toutes les nouveautés du réseau des TPG qui concernent le Grand-Saconnex. Il y en a de nombreuses et nous espérons qu'elles vous encourageront à utiliser ce mode de déplacement. Rappelons également que les abonnements sont, sous certaines conditions, soutenus financièrement par la commune.

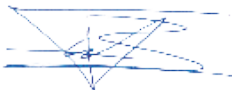
Nous vous souhaitons une bonne lecture.



M. Laurent Jimaja, Maire



M. Jean-Marc Comte



M. Bertrand Favre



Retrouvez votre  
commune sur Facebook  
[facebook.com/GrandSaconnex](https://facebook.com/GrandSaconnex)



Intéressé par l'actualité de la  
commune ? Inscrivez-vous à  
la newsletter électronique :  
[www.grand-saconnex.ch/fr/  
newsletter](http://www.grand-saconnex.ch/fr/newsletter)

## Impressum

Journal édité par l'administration  
communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy  
Coordination : Bérengère Delfolie  
Couverture : Fotolia  
Crédit photos : Velospot, Fotolia,  
administration communale  
Conception graphique : Level Studio  
Impression : Imprimerie Chapuis  
5'500 exemplaires

Prochaine parution :  
lundi 3 décembre 2018





# Salon de la Bougie

Le comité du Salon de la Bougie est fier de vous annoncer que, grâce à votre soutien, le bénéfice du Salon de la Bougie 2017 soit la somme de CHF 20'500.- a été reversée en date du 5 mars 2018 à plusieurs associations caritatives en Suisse et par le monde.

**Le Salon de la Bougie aura lieu cette année, du vendredi 23 novembre au dimanche 2 décembre 2018 à la Ferme Sarasin du Grand-Saconnex. Du lundi au vendredi de 11h à 19h, et samedi et dimanche de 10h à 19h. Plus d'informations sur [www.salondelabougie.ch](http://www.salondelabougie.ch).**

Venez découvrir les nouvelles collections de bougies et les décorations de Noël ! Friandises et miel seront aussi de la partie ! L'équipe de la buvette aura le plaisir de vous accueillir dès 11h et vous proposera de délicieuses crêpes accompagnées, pourquoi pas, d'un verre de cidre ! De nombreuses soldes vous seront également présentées au 1<sup>er</sup> étage durant toute la durée du Salon !

Et pour nos petits visiteurs, l'Atelier des Lutins sera ouvert les samedi et dimanche après-midi de 13h à 18h, ainsi que le mercredi après-midi de 13h30 à 17h afin de réaliser de jolis bricolages de Noël.

C'est à regret que nous vous informons de l'arrêt de l'atelier de trempage de bougies pendant le Salon. Le Comité tient à remercier chaleureusement les nombreux bénévoles ayant, pendant de nombreuses années, animé ce stand.

**Le Salon de la Bougie est une société communale et pour mieux la connaître, nous avons posé quelques questions à Mme Corinne Monnier, Secrétaire de l'association.**

**Quand a été créé le Salon de la Bougie ?**

Le Salon de la Bougie a été créé en 1980. Ce sera donc notre 38<sup>e</sup> édition cette année ! A ses débuts, seules quelques bougies sur une ou deux tables étaient exposées. Au fil des ans, il s'est agrandi, pour devenir un événement annuel où nos visiteurs peuvent venir découvrir notre exposition sur deux étages et aussi se restaurer à buvette.

**Combien de bénévoles œuvrent pour que cette manifestation soit un succès ?**

Nous sommes actuellement 5 bénévoles au comité, qui travaillons durant toute l'année pour l'organisation du Salon de la Bougie. Quand vient l'heure de la manifestation, nous pouvons compter sur une trentaine de bénévoles qui nous aident à tour de rôle tout au long de la manifestation. Nous profitons de ces lignes pour les remercier chaleureusement pour leur fidèle engagement car sans leur aide précieuse, le Salon de la Bougie ne pourrait pas perdurer.

**D'où viennent les produits que vous proposez ?**

Nous choisissons nos bougies, décorations de Noël et friandises selon leur provenance et privilégions la fabrication européenne, afin de proposer à nos visiteurs un produit inédit, sûr et de qualité. Nos fournisseurs pour cette édition sont établis principalement en Suisse, en France, en Allemagne et en Belgique.

**Les bénéfices ont-ils toujours été reversés à des associations ?**

Bien sûr ! C'est d'ailleurs le but de notre association ! Chaque année, nous reversons intégralement le bénéfice à des associations caritatives de tous pays. Le montant s'élève, selon les années, de CHF 20'000.- à CHF 30'000.-. En achetant au Salon, vous contribuez aux dons que nous distribuons.

**Comment choisissez-vous les associations qui reçoivent un don ?**

Nous recevons des dossiers par les membres du Comité ou par des personnes qui connaissent personnellement des membres d'associations. Nous favorisons les petites structures qui sont méconnues et qui ont besoin de fonds. Par exemple, pour l'attribution des dons de l'édition 2017, nous avons choisi, entre autres, l'Association Ecoles de la Terre qui opère en Inde et consacre les dons à l'éducation et à la formation des enfants et adolescents. Nous avons également sélectionné une association genevoise, L'Autre Regard, qui forme les chiens d'assistance pour les personnes non voyantes et à mobilité réduite.

# Participez au concours

La permanence emploi de la ville du Grand-Saconnex s'est associée à l'ifage pour vous proposer un concours dans le cadre de la Cité des Métiers, qui se tiendra du 20 au 25 novembre 2018 à Palexpo.



Comment participer ? Rien de plus facile...

A vos crayons, stylos, feutres ou pinceaux, à vos écrans, à vos pots de colle.

1<sup>er</sup> prix : une formation à l'ifage d'une valeur maximum de CHF 600.-

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix : un stylo en argent et un coaching pour votre curriculum vitae

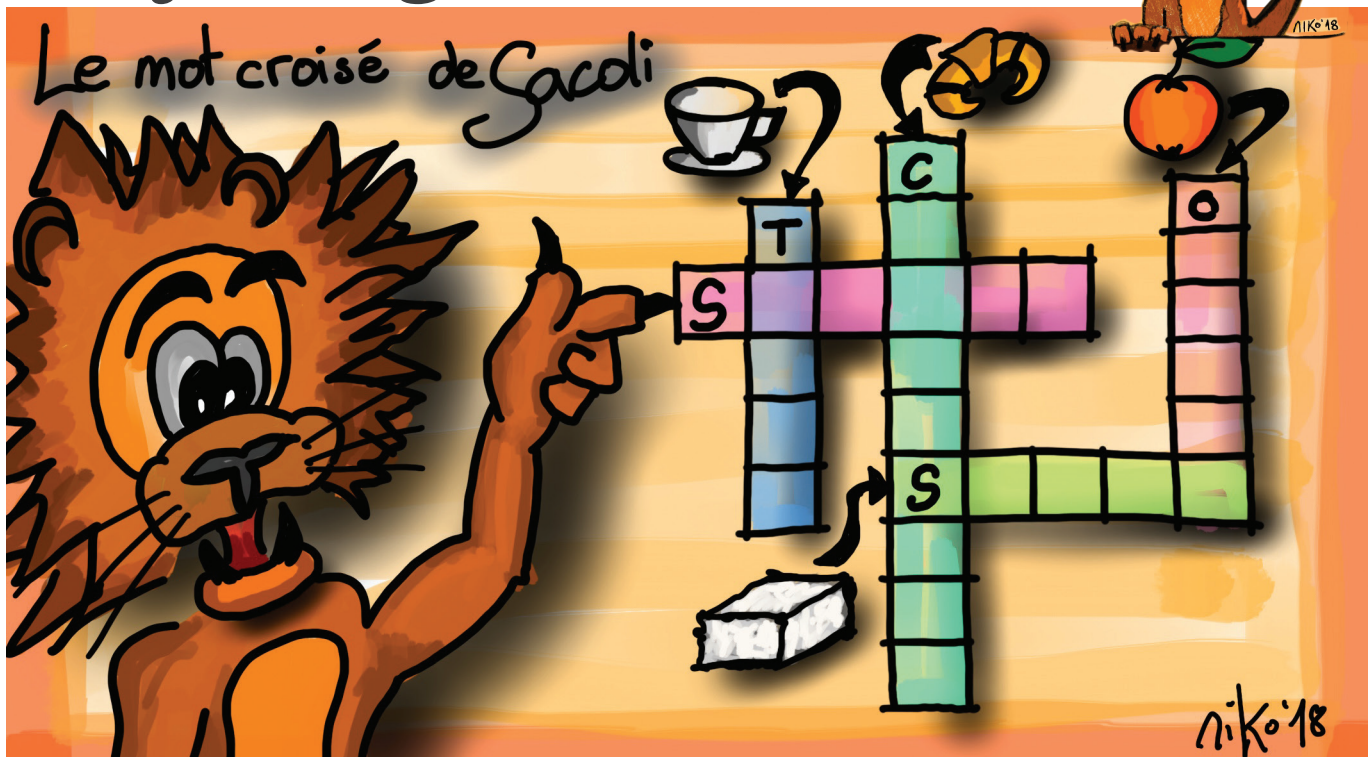
Proposez un visuel (maximum format A3), qui représente un métier de demain, tel que vous l'imaginez, tel que vous le rêvez, ou tel qu'il vous effraie !

Vos créations doivent être déposées sur le stand de l'ifage à la Cité des Métiers.

La permanence emploi tient à votre disposition un référencement des métiers émergents tous les lundis après-midis, à la salle Rivoire, au-dessus du service technique.

Plus d'infos sur la cité des métiers : [www.cite-metiers.ch](http://www.cite-metiers.ch)

## Un jeu rigolo avec Niko



# Marché des créateurs

**Pour son 6<sup>e</sup> marché, la Ferme Sarasin ouvre ses portes et accueille de nombreux créateurs d'ici et d'ailleurs.**

Le marché des créateurs, c'est l'occasion de faire vos premières courses de Noël. Vous y trouverez des objets de toutes sortes, créés à partir de matières traditionnelles ou de matériaux insolites. Des créations uniques, révélant un savoir-faire d'exception, un réel talent et une inventivité surprenante.

Cette année, un invité spécial sera présent : l'Association des Amis Suisses de Vesadel (AASV), association à but non-lucratif, active dans le village de Tangbo-Aga, au sud du Bénin. L'AASV vend de l'artisanat confectionné par deux artisans couturiers locaux. Les bénéfices des ventes sont entièrement utilisés pour des actions de l'AASV.



## Marché des créateurs



**Du jeudi 1<sup>er</sup> au dimanche 4 novembre 2018**

Ferme Sarasin, entrée libre

jeudi et vendredi de 15h à 20h

samedi et dimanche de 10h à 18h

## Les chauves-souris du Grand-Saconnex

Dans une précédente édition de ce journal, nous vous parlions des nichoirs pour chauves-souris installés à différents endroits de la commune par le service des parcs. Onze nichoirs au total. Bonne nouvelles, quatre nichoirs sont occupés ! Deux sont habités par des pipistrelles pygmées, la plus petite chauve-souris d'Europe. Les autres nichoirs présentent des signes de vie mais leurs positionnements ne permettent pas plus d'observation.



*La pipistrelle pygmée est une toute petite chauve-souris. Elle est très proche de la pipistrelle commune. Elle n'a d'ailleurs été découverte que récemment grâce à la génétique moléculaire et à l'usage généralisé des détecteurs d'ultrasons, puisque ses émissions ultrasonores diffèrent. A Genève, cette pipistrelle est très répandue, ce qui n'est pas forcément le cas ailleurs en Suisse.*



Le chef cuisinier en compagnie de Muzafer Arslan.

## Près de chez vous

**Près de chez vous est la rubrique qui vous permet de découvrir ou redécouvrir les commerces du Grand-Saconnex. Nous vous présentons dans ce numéro le restaurant Le Raisin, situé au numéro 22 de la route de Colovrex.**

Véritable institution au Grand-Saconnex, le restaurant Le Raisin a su conserver le charme des cafés de village. Un des murs du café est d'ailleurs consacré à l'exposition de photographies montrant les différentes périodes traversées par l'établissement. Démoli puis déplacé et reconstruit dans les années 70, il occupe depuis le même local à la route de Colovrex.

Le restaurant a été repris en 2015 par M. Muzafer Arslan. « La restauration est une affaire de famille » dit en rigolant M. Arslan. « J'ai 3 frères et nous sommes 3 restaurateurs, dont deux au Grand-Saconnex ! ». En effet, le frère de Muzafer gère le restaurant « Le Bosphore » situé à la route de Colovrex 3 qui propose des spécialités turques, leur pays d'origine.

La chef cuisinier du Raisin propose une cuisine du marché et de saison, privilégiant les produits frais du terroir, ainsi que des vins issus de domaines viticoles

### Le Raisin



Route de Colovrex 22  
Tél. 022 300 06 86  
contact@raisin-cafe.ch  
facebook.com/caferaisin1218

[www.raisin-cafe.ch](http://www.raisin-cafe.ch)

Ouvert du lundi au vendredi midi et soir

genevois et de grands crus étrangers. Dès CHF 18.-, il compose quotidiennement deux plats différents pour le repas de midi. Les clients peuvent bien sûr choisir d'autres plats qui figurent sur la carte.

Les spécialités du Raisin ? Les plats à volonté : charbonnade, fondue bourguignonne et gambas à l'ail, servis avec des frites « maison ».

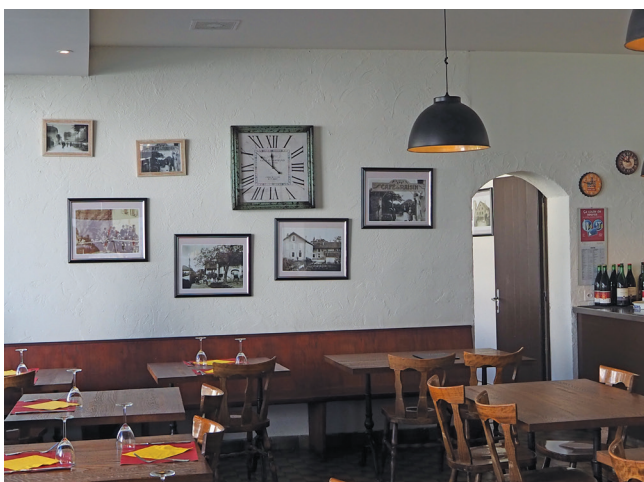
Pour les douceurs, citons le tiramisu, la mousse au chocolat et la crème brûlée qui sont élaborées par le chef.

A midi, le restaurant Le Raisin accueille principalement des clients travaillant dans la région et le soir, la clientèle est plus familiale. Les familles viennent passer un moment agréable, et les enfants peuvent colorier en attendant les plats juniors qu'ils ont commandés.

Au Raisin, tout est fait pour que chaque client qui passe la porte se sente bien et passe un moment agréable.

Vous souhaitez organiser une soirée privée pour fêter un anniversaire ? Aucun problème. Le Raisin accueille des groupes jusqu'à 80 personnes. Les entreprises peuvent également réserver une salle pour des séances de travail suivi d'un repas.

*La ville du Grand-Saconnex a à cœur de préserver une économie locale et encourage les habitants à profiter de l'offre proposée par les commerces de la commune.*



## AGENDA



### Calendrier de levées des déchets

La calendrier de levées des déchets sera distribué dans vos boîtes aux lettres au début du mois de décembre. Il sera également disponible sur [www.grand-saconnex.ch](http://www.grand-saconnex.ch).

### Concours hippique international

**Billets offerts pour le 7 décembre 2018**

Offre réservée aux habitants du Grand-Saconnex exclusivement.

- Inscription par e-mail à [info@grand-saconnex.ch](mailto:info@grand-saconnex.ch) (en indiquant concours CHI et vos coordonnées) ou au guichet de la Mairie entre le 1<sup>er</sup> et le 9 novembre à 16h (aucune inscription ne sera prise par téléphone). Une seule inscription par famille sera acceptée.
- Tirage au sort organisé pour l'attribution des billets et si vous êtes parmi les chanceux, vous aurez droit à 2 billets par famille. Les gagnants seront avisés dès le 12 novembre 2018.
- Attention : le billet une fois utilisé dans la journée, n'est pas transmissible à une autre personne pour le soir.

Bonne chance !

Plus d'informations concernant le CHI sur : [www.chi-geneve.ch](http://www.chi-geneve.ch)

# Nuit du conte en Suisse

«Multicolore» est le thème de l'édition 2018 de la Nuit du conte en Suisse. Des histoires pour tous les âges. Vous entendrez conter des couleurs et des contrées que vous n'avez jamais vu, des animaux aux couleurs étranges... tout un monde.

Le conte ou l'art de faire vivre une histoire. Petits et grands, rendez-vous à la Ferme Sarasin, ouvrez vos oreilles et profitez de moments magiques en compagnie de conteuses merveilleuses.

Pour les enfants dès 4 ans et les adultes. Programme détaillé sur [www.grand-saconnex.ch](http://www.grand-saconnex.ch).



**Nuit du conte en Suisse**  
 VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018  
**MULTICOLORE!**

*Nuit du conte en Suisse* ⓘ

**Vendredi 9 novembre 2018**  
 Ferme Sarasin de 17h à 22h  
 Entrée libre, buvette, restauration

# La patinoire

Du samedi 17 novembre 2018 au dimanche 3 mars 2019, vous pourrez à nouveau profiter de la patinoire saisonnière et goûter aux délicieuses fondues, raclettes et autres spécialités de la « Yourte aux fondues ».

**Samedi 17 novembre 2018 à 11h : apéritif d'ouverture en présence de joueurs du Genève Servette Hockey Club et de l'aigle Sherkan.**

**Démonstration de patinage artistique par les jeunes du Club des patineurs de Genève (CPG)**

A très bientôt à la patinoire du Château !

Vous trouverez toutes les informations utiles et notamment les horaires détaillés sur [www.grand-saconnex.ch](http://www.grand-saconnex.ch), rubrique **sports**.

La patinoire et la yourte seront fermées :

- mardi 25 décembre 2018 ;
- mardi 1<sup>er</sup> janvier 2019, ouverture à 14h.

Entrée gratuite, patins en location pour CHF 2.- la paire, possibilité d'acheter un forfait pour 12 locations (CHF 20.-).



## Plus d'infos

Du samedi 17 novembre 2018  
 au dimanche 3 mars 2019

Parc du Château-Pictet, place de Fête

Patinoire ouverte : du mardi au dimanche

Tél. patinoire : 079 958 84 48  
[patinoire@grand-saconnex.ch](mailto:patinoire@grand-saconnex.ch)

Yourte : 077 412 66 05

# Engagements

## Service des bâtiments

---

Le 15 septembre 2018, Madame Ida Iannetti a été engagée en qualité de cheffe du service des bâtiments.

Le Conseil administratif lui souhaite la bienvenue au sein de l'équipe de la ville du Grand-Saconnex.



## Secrétariat général

Le 1<sup>er</sup> octobre 2018, Monsieur Patrick Metry a été engagé en qualité de responsable RH.

Le Conseil administratif lui souhaite la bienvenue au sein de l'équipe de la ville du Grand-Saconnex.



## Prix de la ville du Grand-Saconnex

Le prix de la ville du Grand-Saconnex est attribué aux élèves habitant la commune, qui ont obtenu la meilleure moyenne générale de leur établissement à la fin de leurs études.

Les premiers résultats ont été annoncés dans le GSI du mois de septembre.

Le Collège pour adultes Alice-Rivaz a annoncé son lauréat, le prix a été attribué à M. Oliver Egloff

Facebook



Retrouvez votre commune sur Facebook

[facebook.com/GrandSaconnex](https://facebook.com/GrandSaconnex)



# Transports publics genevois

Dès le 9 décembre 2018, l'offre de transport dans le secteur du Grand-Saconnex est modifiée et adaptée à vos besoins. Deux nouvelles lignes viendront renforcer le secteur : les lignes 20 et 66.

Retrouvez en détail toutes les nouveautés, ligne par ligne :

**20** Nouvelle liaison directe entre Colovrex et la Place de Neuve via Pregny-Chambésy - Nations – Cornavin – Bel-Air, en remplacement des lignes V et Z (depuis Colovrex). Voir plan ci-contre.

**22** Nouvelle desserte du Petit-Saconnex et des secteurs des Organisations internationales (OMS et le Fonds mondial). A noter qu'en raison de chantiers de longue durée (environ une année), la ligne 22 effectuera un trajet dévié entre Bouchet et Maison des Parlements via Balaxert-Pailly et le chemin des Coudriers. Voir plan ci-contre.

**28** Sa cadence est augmentée, un bus toutes les 15 minutes aux heures de pointe. Le bus 28 permet la connexion avec les trains du Léman Express pour/de Coppet en gare de Genève-Sécheron. Le tracé de la ligne restera inchangé.

**53**

4 courses par jour sont prolongées jusqu'à Colovrex aux heures scolaires pour assurer une liaison directe avec la ligne Z. Voir plan ci-contre.

**66**

Nouvelle liaison transfrontalière qui remplace le parcours de la ligne Y en direction de Ferney avec un nouveau terminus à Thoiry-centre commercial.

**F**

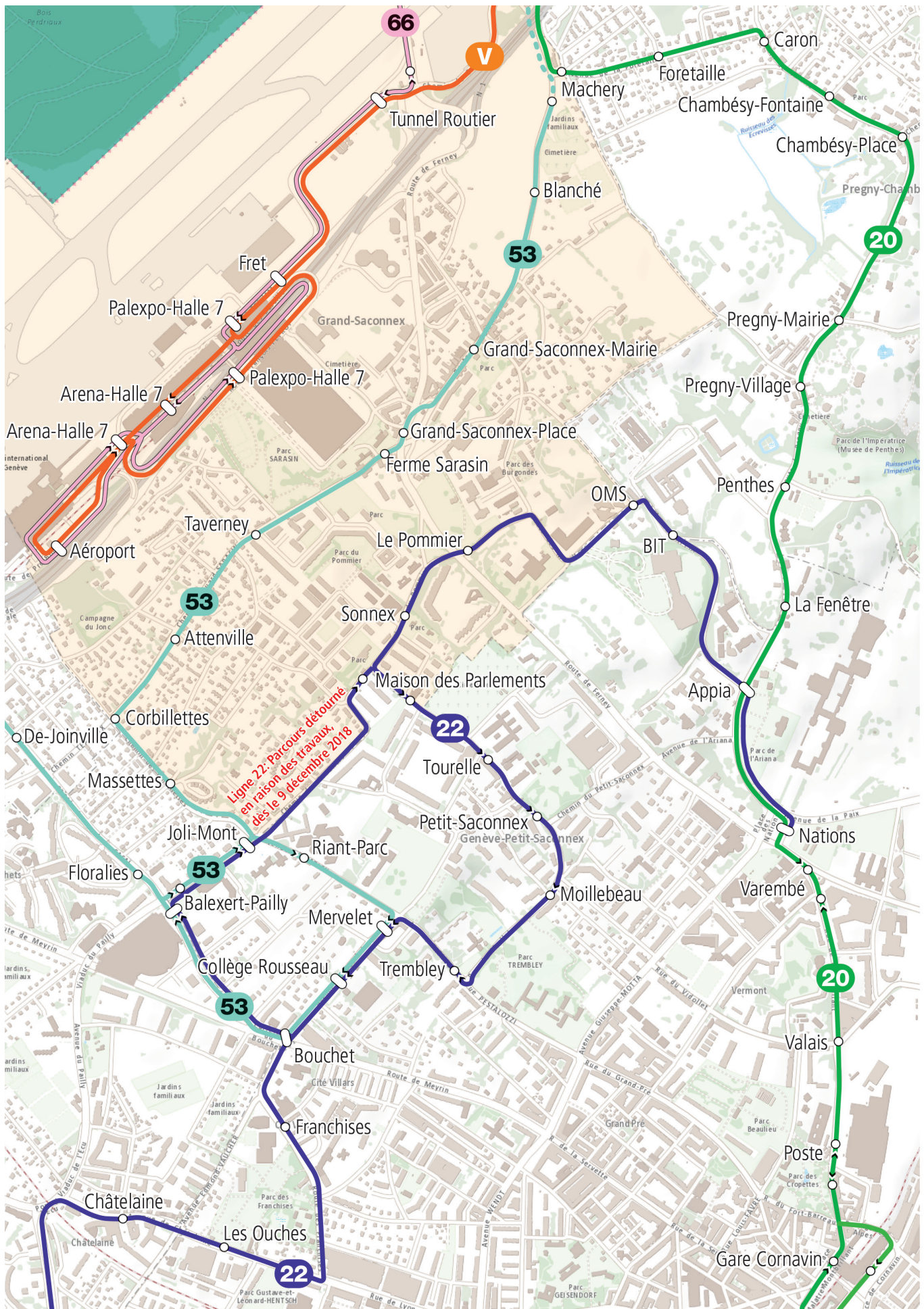
Sa cadence est augmentée principalement en dehors des heures de pointe. Elle passe de 12 à 10 minutes aux heures de pointe, de 22 à 15 minutes aux heures creuses et de 60 à 30 minutes le soir.

**V**

Dans le secteur de l'aéroport, la ligne express V+ est remplacée par une offre régulière effectuée par la ligne V en direction de Versoix (Bellevue – Genthod – Versoix).



Léman Express : le train régional entre Coppet et Lancy-Pont-Rouge circulera toute la journée en semaine à une cadence de 15 minutes aux heures de pointe.



Les lignes qui desservent la commune jusqu'au 8 décembre 2018 : 3, 5, 5+, 10, 23, 28, 53, 57, F, V, V+, Y, Z

Les lignes qui desserviront la commune dès le 9 décembre 2018 : 3, 5, 5+, 10, 20, 22, 23, 28, 53, 56, 57, 66, F, V

# Directives anticipées

**Une conférence destinée aux aînés de la ville du Grand-Saconnex a eu lieu le 11 octobre 2018 à la salle communale des Délices. Le sujet : les directives anticipées. Un sujet délicat, mais important, et qui concerne les personnes de tout âge.**

## Définition

Une maladie ou un accident peuvent vous rendre incapable de dire aux professionnels de la santé qui vous prendront en charge comment vous voulez être soigné. Dans cette situation, vos proches peuvent se retrouver démunis sans savoir ce que vous auriez souhaité. Les directives anticipées sont l'expression écrite de votre volonté sur le type de soins que vous souhaiteriez recevoir ou non dans des situations données et au cas où vous ne seriez plus en mesure de vous exprimer par vous-même. Cette démarche est volontaire et non obligatoire et elle s'adresse aux personnes de tout âge.

## Ce que vous devez savoir

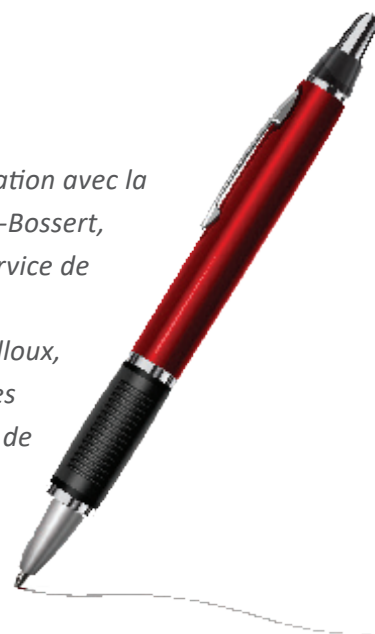
En établissant des directives anticipées, vous pouvez exprimer à l'avance vos souhaits de soins médicaux qui seront respectés même si vous n'êtes plus en mesure de vous exprimer ou plus capable de discernement. La plupart du temps, elles entrent en jeu dans la phase terminale d'une maladie ou après un accident grave. Il est important de nommer un représentant thérapeutique qui pourra prendre des décisions en votre nom. Cette personne doit être impliquée dans le processus de la rédaction et être au courant de vos souhaits. Des formulaires préétablis gratuits ou payants sont disponibles auprès de certaines institutions ou associations comme Caritas, Pro Mente Sana, Pro Senectute, l'Organisation Suisse des Patients ou la Fédération des Médecins Suisses (FMH), Entrelacs etc. Il est aussi possible de les écrire sur une page blanche en partant de vos valeurs et croyances qui guident ensuite vos choix de soins.

Les directives anticipées ne peuvent pas être établies par une tierce personne. Pour vous aider à rédiger vos directives anticipées, vous pouvez contacter votre médecin traitant, une association telle que Pro Senectute, Pro Mente Sana ou la Croix rouge genevoise ou en parler lors d'un passage à l'hôpital.

Une fois vos volontés exprimées dans un document daté et signé, vous gardez l'original de ce document auprès de vous et vous pouvez remettre des copies au représentant thérapeutique et aux personnes de votre réseau de santé (p.ex. médecin traitant, médecin hospitalier, soins à domicile etc.). Vous pouvez aussi le mettre sur une plateforme en ligne et indiquer à votre médecin et à vos proches où il est conservé. Mettez un billet dans votre portefeuille indiquant que vous avez établi des directives anticipées et où elles se trouvent. Vous pouvez aussi mettre une copie sur [MonDossierMedical.ch](http://MonDossierMedical.ch).

Les directives anticipées doivent être régulièrement révisées ; il est conseillé de les revoir tous les deux à cinq ans, et, si besoin, de les corriger, de dater le document et de le signer à nouveau. Veillez à ce que toutes les copies distribuées soient également mises à jour.

*Article écrit en collaboration avec la Doctoresse Petra Vayne-Bossert, Médecin adjointe du Service de Médecine Palliative et Mme Aude Ougier-Bouilloux, infirmière spécialisée des Hôpitaux Universitaires de Genève.*



# Tous à vélo !

La commune met à votre disposition un réseau de vélos en libre-service depuis 2 ans déjà. L'abonnement est subventionné à 50 % par la ville du Grand-Saconnex. Profitez-en !

La ville du Grand-Saconnex a mis en place un partenariat avec la société Intermobility SA pour l'installation des stations Velospot. Des associations sociales, dont la FASE, assurent la gestion des stations.

Les 12 stations (place de Carantec, Centre sportif du Blanché, Rue Taverney, Rue Sonnex, Chemin du Jonc, école La Tour, Mairie, piscine, Palexpo (2 stations), aéroport (2 stations)) réparties sur le territoire saconnésien, mettent à disposition des utilisateurs 3 à 4 vélos par station.

Le réseau s'étend, il existe des stations à Bellevue, Carouge, Chêne Bourg, Chêne-Bougeries, Meyrin, Perly-Certoux, Pregny-Chambésy, Thônex et Vernier.

## Intéressé ?

Inscrivez-vous sur [www.velospot.ch](http://www.velospot.ch). Vous recevrez une carte à puce qui vous permettra d'emprunter un vélo à une station de prêt et le rediposer à n'importe quelle autre. Une application vous permet de situer la station la plus proche et de voir le nombre de vélos disponibles.

Les vélos sont à votre disposition 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Ils sont prévus pour de courts trajets en ville. Les 30 premières minutes sont gratuites, les suivantes payantes.

L'abonnement annuel Velospot coûte CHF 80.-. Un montant unique de CHF 8'000.- a été prévu pour subventionner l'abonnement aux utilisateurs saconnésiens, qui paieront CHF 40.- l'abonnement annuel au lieu des CHF 80.- prévus et ce, jusqu'à épuisement de la subvention.

De plus, le Touring Club Suisse (TCS) subventionne également ses membres, à hauteur de CHF 20.- par an. Les deux subventions (communale et TCS) sont cumulables.



## Liste des stations velospot au Grand-Saconnex

Centre sportif du Blanché  
 Chemin du Jonc  
 Piscine  
 Place de Carantec  
 Ch. François-Lehmann  
 Rue Sonnex  
 (devant la Migros)  
 Ch. Taverney  
 Mairie  
 Palexpo (2 stations)  
 Aéroport (2 stations)

## Conseil municipal

Les prochaines séances du Conseil municipal se dérouleront les lundis 12 novembre et 3 décembre 2018.

Les questions du public au Conseil municipal sont posées au début de chaque séance, à 20h.

Nous rappelons que les séances sont ouvertes au public et que les procès-verbaux adoptés par le Conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune.

[www.grand-saconnex.ch](http://www.grand-saconnex.ch)

## Solution du jeu rigolo page 4



# Conseil municipal

## Séance du lundi 15 octobre 2018

En ouverture de séance, Mme Sylvie Ménétré a prêté serment devant le bureau du Conseil municipal. Elle succède ainsi à Mme Claudine Perrotin Duret.

Le Conseil municipal a accepté les délibérations suivantes :

- « ouverture d'un crédit complémentaire de réalisation de CHF 430'000.- pour l'aménagement et l'adaptation de la route de Colovrex (réaménagement, collecteurs, travaux de réseaux, prolongation du chantier), tronçon situé entre la Voie-du-Coin et la place de Carantec » ;
- « ouverture d'un crédit de CHF 10'050'000.- pour l'acquisition du bâtiment n°299 – villa Sarasin, chemin Edouard-Sarasin 45, Propriété de Palexpo SA ; acquisition du bâtiment n°1386 – ancien poste, chemin Edouard-Sarasin 49, propriété de Palexpo SA ; acquisition d'une partie de la parcelle n°1695 du Grand-Saconnex dont le superficiant est l'Etat de Genève et la superficiaire, Palexpo SA » ;
- « ouverture d'un crédit de réalisation de CHF 1'000'000.- pour la rénovation de la villa Sarasin, sise chemin Edouard-Sarasin 45 / Grand-Saconnex » ;
- « délibération relative au projet de modification des limites de zones, plan n°29936-534 au lieu-dit « La Susette » / Grand-Saconnex ».

Le Conseil municipal a ensuite accepté :

- la motion des Verts « pour la mise en place de bancs publics adaptés aux seniors » ;
- la motion des Verts « pour une serre bio-aquaponique connectée au Grand-Saconnex » ;
- la motion de M. Eric Portier « pour étudier la possibilité de racheter la parcelle de la mission d'Irak » ;
- la motion de M. Michel Pomatto « pour que la commission culture, sports, loisirs puisse se pencher sur d'éventuels compléments à apporter au règlement des sociétés communales ».

Le Conseil municipal a refusé :

- la motion du PDC « pour la limitation à 80 km/h du tronçon d'autoroute construit sur le territoire du Grand-Saconnex quand les conditions climatiques l'imposent ».

# adresses utiles

## Mairie : administration, finances

Route de Colovrex 18 - CP 127  
1218 Le Grand-Saconnex

Tél. 022 920 99 00  
Fax 022 920 99 01

info@grand-saconnex.ch  
www.grand-saconnex.ch

### Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h,  
vendredi de 7h à 16h (sans interruption)

### Cartes d'identité :

du lundi au jeudi de 8h à 11h et de 13h30 à 16h30,  
vendredi de 7h à 15h (sans interruption)

## Service technique et service des bâtiments

Route de Colovrex 20

Tél. 022 920 99 00  
Fax 022 920 99 02

### Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 11h30

## Service des parcs et service de la voirie

Centre de voirie, horticole et de secours  
Impasse Colombelle 12

Tél. 022 920 97 20

## Police municipale

Tél. 0800 1218 18  
Fax 022 929 70 77  
info@grand-saconnex.ch

## Corps intercommunal de contrôleurs du stationnement

Chemin Edouard-Sarasin 47  
Tél. 022 929 70 70

## Gendarmerie - poste de Blandonnet

Tél. 022 427 62 10

## Correspondants de nuit

Tél. 0800 1218 00  
correspondants@grand-saconnex.ch

## Arrondissement de l'Etat civil Rive droite du lac

### Mairie de Pregny-Chambésy

Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy

Tél. 022 758 03 20  
Fax 022 758 03 22

### Heures d'ouverture :

lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h  
mercredi de 8h à 16h

## Institution genevoise de maintien à domicile, Antenne de maintien à domicile (AMD)

Rue Sonnex 3 - 5  
Tél. 022 420 26 40  
En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

## Centre d'action sociale (CAS)

Rue Sonnex 3 - 5  
Tél. 022 420 39 90

## Paroisse des 5 communes (protestante)

### Chapelle des Crêts

Chemin des Crêts-de-Pregny 9  
Andreas Fuog, pasteur

Tél. 022 788 30 84

## Paroisse catholique

### Eglise Saint-Hippolyte

Chemin Auguste-Vilbert  
Secrétariat : route de Ferney 165  
Abbé Alain René Arbez, curé

Tél. 022 798 80 86 - grand-saconnex@cath-ge.ch



### du jeudi 1<sup>er</sup> au dimanche 4

#### Marché des créateurs

Ferme Sarasin, entrée libre, jeudi et vendredi de 15h à 20h, samedi et dimanche de 10h à 18h

Organisation : administration communale

### vendredi 2

#### Marché authentique de Saconnay

Quartier du Pommier, promenade Rivoire de 15h à 20h  
Thème : les dompteurs de tartines

Organisation : association du Marché de Saconnay  
<https://www.facebook.com/marchedesaconnay/>

#### Concerts des Boucaniers

##### «Babord Amures»

Salle communale des Délices à 20h  
Entrée libre - ouverture des portes à 18h30

Organisation : association du Jumelage Grand-Saconnex-Carantec

### vendredi 9

#### Nuit du conte en Suisse

Ferme Sarasin de 17h à 22h  
Entrée libre, buvette, petite restauration

Organisation : administration communale

### samedi 10

#### Salon des petits éditeurs

Ferme Sarasin de 9h30 à 18h  
Entrée libre, [www.petitsediteurs.ch](http://www.petitsediteurs.ch)

Organisation : Association Ptolémée et Encre Fraîche

#### Match de basket LNA

Pavillon des sports au Bout-du-Monde à 17h45  
Les Lions de Genève vs Union Neuchâtel Basket

Organisation : Les Lions de Genève - [www.lionsdegeneve.ch](http://www.lionsdegeneve.ch)

### lundi 12

#### Conseil municipal

Salle communale des Délices à 20h  
Questions du public en début de séance

### samedi 17

#### Ouverture de la patinoire

Parc du Château-Pictet dès 11h  
Ouverte du 17 novembre au 3 mars 2019

Organisation : administration communale

### samedi 17 et dimanche 18

#### Championnat du monde de Rock'n'roll acrobatique et de boogie woogie

Salle du Pommier  
Ouverte du 17 novembre au 3 mars 2019

Organisation : BC Swing - [www.bcswing.com](http://www.bcswing.com)

### du vendredi 23 au dimanche 2 décembre

#### Salon de la Bougie

Ferme Sarasin du lundi au vendredi de 11h à 19h  
Samedi et dimanche de 10h à 19h

Organisation : Salon de la Bougie - [www.salondelabougie.ch](http://www.salondelabougie.ch)

### samedi 24

#### Kermesse de l'église écossaise

Salle communale des Délices de 9h à 16h  
Cornemuses et tambours, restauration, cadeaux et spécialités écossaises

Organisation : Eglise écossaise de Genève  
[www.churchofscotlandgeneva.com](http://www.churchofscotlandgeneva.com)

#### Match de basket LNA

Salle du Pommier à 17h30  
Les Lions de Genève vs BBC Monthey

### samedi 1<sup>er</sup> décembre

#### Concert : scène ouverte aux jeunes du Grand-Saconnex

Salle communale des Délices à 20h  
Entrée libre, buvette, restauration

Organisation : administration communale

